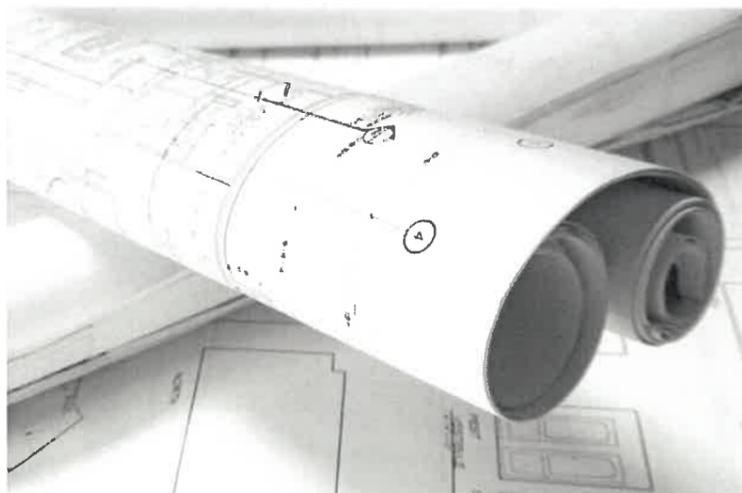


RAPPORT ANNUEL SERVICE MUTUALISE, URBANISME



MISSIONS :

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

SERVICE CONSEILS AUX MAIRES

Communes instruites	26 communes instruites, Communes en Plan d'Occupations des Sols (POS) caducs depuis le 27 mars 2017 (application du RNU), Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou Carte Communale (RNU)
Auteur	Communauté de Communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs 5, rue de la Caserne, 25370 les Hôpitaux-Vieux
Intervenant/Agents	Adrien GRAMONT responsable du service instruction des autorisations d'urbanisme Hélène MARTIN agent au service instruction des autorisations d'urbanisme

Coordonnées/Mail

03.81.49.71.40
 urbanisme@cclmhd.fr

Le 20/03/2019

Le Président,
 J-M SAILLARD



*Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs
 5, rue de la Caserne, 25370 Les Hôpitaux-Vieux*

SOMMAIRE

1. OBJET DE LA MISSION	2
1.1 DEROULEMENT DE L'INTERVENTION.....	2
2. EVOLUTION DE LA MISSION.....	3
2.1 LE NOUVEAU TERRITOIRE	3
2.2 EVOLUTION DU SERVICE	6
3. RESULTAT EXERCICE 2018.....	7
3.1 COMPARAISON EXERCICES 2017-2018.....	11
4. MISSIONS ANNEXES :	13
Bibliographie	15
Annexe 1 : Facturation exercice 2018, semestre 1	16
Annexe 2 : Facturation exercice 2018, semestre 2	18

1. OBJET DE LA MISSION

Conformément à la mise en place du service, il est demandé de pouvoir produire en fin de chaque année un bilan d'activité du service. Ce travail a pour objectif de présenter une analyse synthétique du fonctionnement du service et de son évolution, des travaux mis en place, de dresser un bilan servant à la répartition de la facturation et de mettre en avant une certaine dynamique du territoire notamment à travers le nombre d'actes produits. Ce bilan est réalisé pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. L'objectif est de favoriser la transparence d'un service public mutualisé vis-à-vis des Elus et des usagers.

Le rapport est à disposition du public sur le site internet de la CCLMHD et est disponible dans les Mairies sur demande préalable. Ce bilan est présenté en assemblée délibérante avant le 30 juin 2018 conformément à la réglementation en vigueur.

1.1 DEROULEMENT DE L'INTERVENTION

Préalablement, le service mutualisé de la Communauté de Communes a effectué un bilan des ressources documentaires dont elle disposait notamment sur les documents de planifications des communes (POS, PLU, Cartes communales, règlements des lotissements, cartographies, ...). Les agents ont ensuite récupéré les éléments nécessaires auprès de l'Etat représenté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Besançon, service planification, située au 9 rue Xavier Marmier 25 000 Besançon et auprès des communes notamment pour les lotissements ainsi que les versions numérisées des POS/PLU/cartes communales.

Livrable : bilan exercice 2018, de l'instruction, d'accueil du public et du service conseils aux Maires.

DOCUMENTS EXAMINES

Carte des communes instruites, type de documents en place

Extraction depuis le logiciel carte@ds et traitement sous Excel regroupant :

- **Le nombre de dossiers instruits mensuel et par commune**
- **Tableau synthétique par type et par commune du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018**
- **Le nombre de consultations de services dans le cadre du suivi de l'instruction**
- **Le nombre de personnes accueillies / conseils aux Communes, Maires, Particulier, Professionnels (physique, téléphonique, mailing, RDV terrain)**

Missions Annexes : suivi des PLU, questions d'urbanisme, suivi de l'agent, management, plannings de formation, appuis à la facturation du service...

DESTINATAIRES DU PRESENT DOCUMENT

- **CCLMHD**
- **Les Elus et Agents en charge de l'urbanisme des Communes instruites**
- **Tout usager conformément à la réglementation en vigueur**

2. EVOLUTION DE LA MISSION

Le service mutualisé s'est installé le **1^{er} juin 2015** au sein de l'ex **CCMO2L**, pour commencer le **1^{er} juillet 2015** conformément à la **LOI n°2014-366 ALUR** (pour l'accès Au Logement Urbanisme Rénové) du 26 mars 2014 qui a profondément changé le paysage de l'instruction.

L'article L. 422-8 du code de l'urbanisme met fin à la mise à disposition des services de l'État représenté par la DDT pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour toutes les communes compétentes de 10 000 habitants ou appartenant à un EPCI de 10 000 habitants ou plus.

Cette réforme se complète par l'exercice de la compétence obligatoire en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme des communes qui se dotent d'une carte communale à compter du 27 mars 2014. Par ailleurs, toutes les communes disposant déjà d'une carte communale et n'ayant pas encore pris la compétence : « délivrance des actes d'urbanisme au nom de la commune » deviendront automatiquement compétentes à compter du **1^{er} janvier 2017**. **A ce titre, 4 nouvelles communes sont désormais instruites par le service instructeur et dotées d'une carte communale : Saint Antoine, Touillon et Loutelet, La Planée et Fourcatier Maison Neuve puis suite à la fusion les communes de Chatelblanc et Chaux-Neuve.**

La loi NOTRÉ a imposé aux communautés de communes de moins de 10 000 habitants de fusionner, c'est le cas pour l'ex Communauté de Communes des Hauts du Doubs (CCHD) et de l'ancienne Communauté de Communes du Mont d'Or et des Deux Lacs (CCMO2L). La fusion des 2 EPCI pour former la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (CCLMHD) a induit une évolution majeure du périmètre d'instruction des autorisations d'urbanisme avec 9 nouvelles communes.

2.1 LE NOUVEAU TERRITOIRE

Le nouveau territoire de la CCLMHD a beaucoup évolué avec la fusion, il est désormais composé de 32 communes pour **15 721 habitants (source INSEE population municipale¹ 2016)**. En revanche, seules 26 communes sont instruites par le service instructeur. Le territoire de l'ancienne CCMO2L se situe en secteur frontalier qui a des répercussions sur les dynamiques du territoire, emplois, population et notamment la construction au travers du nombre d'actes délivrés. Le territoire de l'ex CCHD a une dynamique moindre mais néanmoins existante avec le secteur frontalier, il est également orienté avec son proche voisin le département du Jura, et possède des atouts du fait de son patrimoine architectural et paysager.

Le service mutualisé instruit 26 communes : celles dotées d'un PLU ou en cours d'élaboration, celles dotées d'une Carte Communale et celles qui étaient dotées d'un POS qui sont devenus caducs au 27/03/2017 (instruites sur le RNU avec avis conforme du Préfet).

¹ Pour les études statistiques la population municipale est à retenir

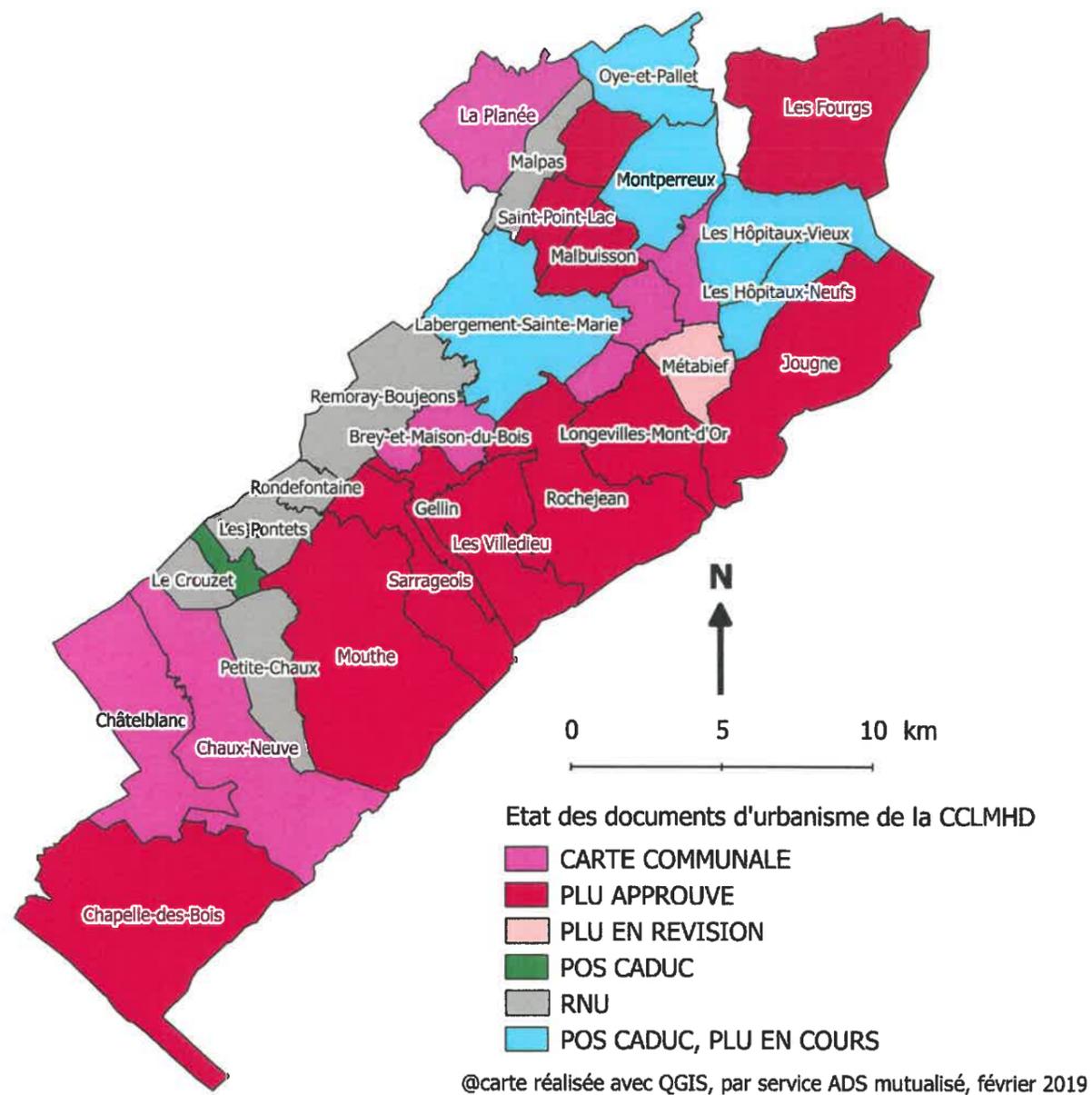


Figure 1: état des lieux des documents d'urbanisme, source service ADS CCLMHD février. 2019

Code INSEE	NOM	superficie (km ²)	population municipale en 2016	Densité en 2016 (hab/km ²)	document d'urbanisme	communes instruites
25096	Brey-et-Maison-du-Bois	6,2	99	16	Carte Communale	oui
25121	Chapelle-des-Bois	39,7	253	6,4	PLU	oui
25131	Chatelblanc	20,8	125	6	Carte Communale	oui
25142	Chaux-Neuve	28,3	312	11	Carte Communale	oui
25252	Fourcatier-et-Maison-Neuve	2,8	107	38,2	Carte Communale	oui
25263	Gellin	4,9	241	49,2	PLU	oui
25318	Jougne	29	1839	63,4	PLU	oui
25459	La Planée	13	279	21,5	Carte Communale	oui
25320	Labergement-Sainte-Marie	22,1	1176	53,2	POS caduc en révision	oui
25179	Le Cruzet	3,8	57	15	pas de documents, RNU	non
25254	Les Fourgs	28	1345	48	PLU	oui
25295	Les Grangettes	5,4	274	50,7	POS caduc en révision	oui
25307	Les Hôpitaux-Neufs	6,6	885	134	POS caduc en révision	oui
25308	Les Hôpitaux-Vieux	14,2	441	31,1	POS caduc en révision	oui
25464	Les Pontets	6,4	139	21,7	pas de documents, RNU	non
25619	Les Villedieu	15,1	206	13,6	PLU	oui
25348	Longevilles-Mont-d'Or	13,3	566	42,6	PLU	oui
25361	Malbuisson	6,6	860	130,3	PLU	oui
25362	Malpas	5,8	279	48,1	pas de documents, RNU	non
25380	Métabief	5,8	1184	204,1	PLU	oui
25405	Montperreux	11,6	847	73	POS caduc en révision	oui
25413	Mouthe	38,7	1083	28	PLU	oui
25442	Oye-et-Pallet	10,5	731	69,6	POS caduc en révision	oui
25451	Petite-Chaux	9,8	145	14,8	pas de documents, RNU	non
25483	Reculfoz	2,5	41	16,4	POS caduc, application du RNU	oui
25486	Remoray-Boujeons	15,2	429	28,2	pas de documents, RNU	non
25494	Rochejean	24,3	676	27,8	POS caduc en révision	oui
25501	Rondefontaine	2,7	32	11,9	pas de documents, RNU	non
25514	Saint-Antoine	4,5	339	75,3	Carte Communale	oui
25525	Saint-Point-Lac	4,5	281	62,4	POS caduc en révision	oui
25534	Sarrageois	13,2	193	14,6	PLU	oui
25565	Touillon-et-Loutelet	4,7	257	54,7	Carte Communale	oui
TOTAL CCLMHD		420	15721	37,4		

Figure 2 : données statistiques, source INSEE 2014, chiffres clés de la CCLMHD

Légende :

Communes instruites en PLU, POS/PLU en révision, POS caducs

Communes en cartes communales instruites par le service mutualisé

Communes en RNU non instruites par le service mutualisé mais par l'Etat représenté par la DDT

2.2 EVOLUTION DU SERVICE

Le service a évolué depuis sa création en 2015 vers deux ETP depuis juillet 2017. Il a connu un départ en 2018 de l'assistante du service et son remplacement en fin d'année. L'année 2018 a connu un record d'instruction et d'accueil du public depuis sa mise en place. Le service a connu des difficultés suite aux différents changements intervenus (adhésion des nouvelles communes, accompagnement de celles-ci, changement de direction, réorganisation, départ d'un agent au service puis son remplacement, en parallèle le nombre de dossiers parfois plus complexes ont augmenté.

En 2017, le chiffre estimatif du service sur les 26 communes instruites de la CCLMHD était estimé à 600 dossiers sur une année. Ce chiffre sous-estimé à l'époque au vue de la dynamique locale a été dépassé pour atteindre en 2018 711 dossiers, ce qui représente une augmentation de 18.5%.

3. RESULTAT EXERCICE 2018

Les tableaux ci-dessous sont la synthèse des actes instruits par type (DP, PC, PCM, CUB, PA) et par commune du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Pour rappel : en 2015, 251 actes ont été délivrés pour 1 semestre, en 2016, 555 actes ont été délivrés pour 1 année, en 2017 685 actes ont été délivrés. Il est important de noter que le chiffre estimatif du service sur les 26 communes instruites de la CCLMHD a été estimé à 600 sur une année.

En 2018, ce sont 711 actes qui ont été instruits par le service.

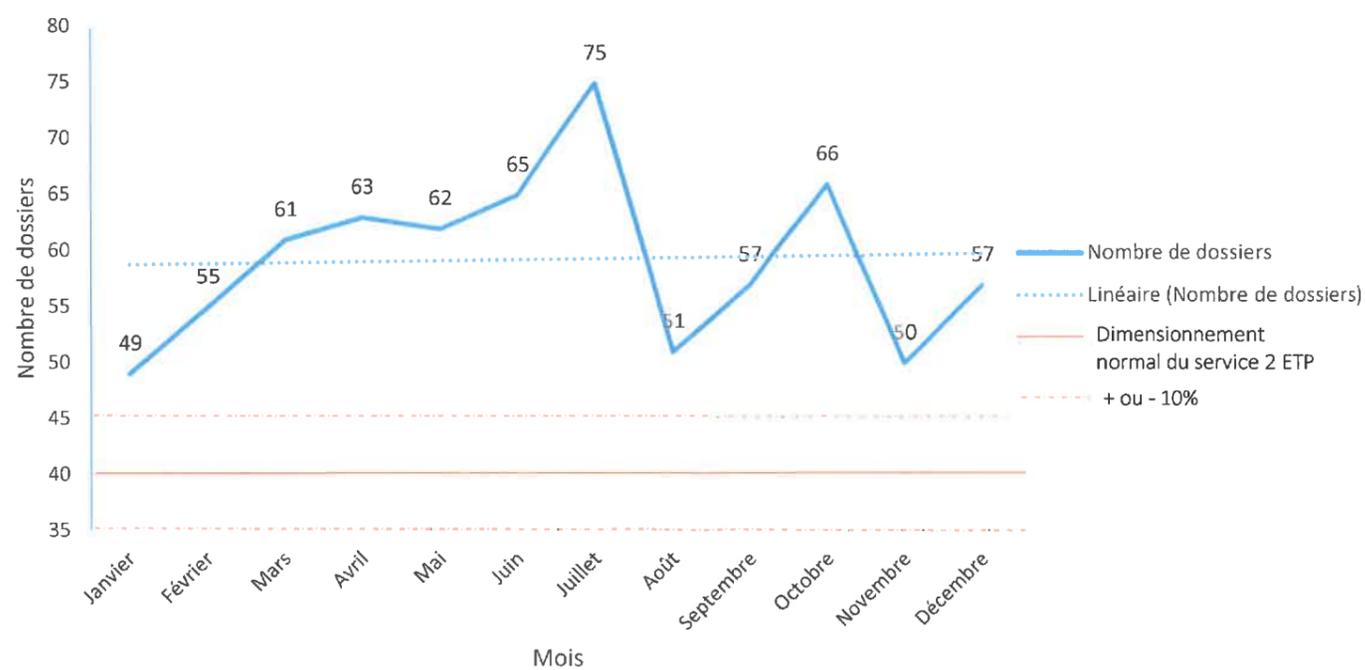
Nombre d'acte instruits mensuel et par commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018

	FOURCATIER	JOUGNE	LABERGE	LA PLANEE	LES FOURGS	LES GRANGETTES	LES HOPITAU X-NEUFS	LES HOPITAU X-VIEUX	LES LONGEVIL LES MONT D'OR	LES MALBUISSON	METABIEF	MONTPERREUX	OYE-ET-PALLET	ROCHIEEA N	SANT-ANTOINE	SANT-POINT-LAC	TOUILLO N-ET-LOULETEL	BREY-ET-MAISON-DU-BOIS	CHAPELLE DES BOIS	CHATEL BLANC	CHAU X NEUVE	GELIN	LES VILLEDIEU	MOÛTHE	RECUFOZ	SARREBOIS	TOTAL
JANVIER	0	10	0	2	0	1	1	1	3	0	4	4	5	1	1	0	5	0	0	3	0	2	0	3	0	3	49
FEBVRIER	3	7	3	1	3	2	5	2	6	3	5	3	0	3	2	2	1	1	0	1	0	0	0	2	0	0	55
MARS	0	6	9	1	4	1	3	1	8	3	9	2	0	2	2	1	0	1	1	0	2	2	0	3	0	0	61
AVRIL	0	7	7	4	6	0	0	1	5	1	3	7	2	3	2	4	1	1	2	0	3	1	0	3	0	0	63
MAI	1	8	6	1	4	2	1	1	2	5	8	4	3	5	1	1	2	1	1	1	0	2	0	1	0	1	62
JUIN	2	15	5	3	4	0	1	2	3	2	3	5	1	5	2	6	0	1	0	0	3	0	0	2	0	0	65
JUILLET	0	7	8	4	3	2	2	3	4	3	8	6	3	1	2	2	1	0	2	1	2	2	1	5	0	3	75
AOUT	1	1	5	0	2	1	7	2	0	6	7	3	5	3	0	3	0	0	3	0	1	0	0	1	0	0	51
SEPTEMBRE	2	8	2	1	8	0	2	0	0	3	6	5	6	3	2	3	2	0	0	1	3	0	0	0	0	0	57
OCTOBRE	2	7	9	0	8	0	3	0	1	5	10	3	3	3	1	1	3	0	1	0	2	1	1	1	0	1	66
NOVEMBRE	1	4	2	0	2	2	4	2	3	3	2	7	2	3	2	2	2	0	2	1	1	0	0	2	0	1	50
DECEMBRE	3	2	6	1	1	2	0	2	6	4	5	9	2	1	1	0	1	1	2	0	0	0	0	8	0	0	57
Total	15	82	62	18	45	13	29	17	41	38	70	58	32	33	18	25	18	6	14	8	17	10	2	31	0	9	711

Nombre d'actes par type et par commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018

	FOURCATIER	JOUGNE	LABERGEMENT SAINTE MARIE	LA PLANEE	LES FOURGS	LES GRANGETTES	LES HOPITAUX NEUFS	LES HOPITAUX VIEUX	LONGEVILLES- MONT-D'OR	MALBUISSON	METABIEF	MONTPERREUX	OYE ET PALLET	ROCHEJEAN	SAINTE ANTOINE	SAINTE POINT LAC	TOUILLON ET LOULETEL	BREY MAISONS DU BOIS	CHAPELLE DES BOIS	CHATELBLANC	CHAUX NEUVE	GELLIN	LES VILLEDIEU	MOUTHE	RECUFZOZ	SARRAGEOIS	
DP	8	48	28	11	38	8	20	10	18	28	60	21	16	24	10	13	7	1	3	7	11	7	1	16	0	2	416
PC	3	28	33	5	6	4	9	4	20	9	10	18	10	8	7	11	10	4	9	1	5	2	0	14	0	6	236
PA	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	1	0	1	2	0	0	1	1	1	0	0	15
CUB	4	3	1	1	1	1	0	3	3	1	0	16	6	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	44
DAET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	15	82	62	18	45	13	29	17	41	38	70	58	32	33	18	25	18	6	14	8	17	10	2	31	0	9	711

Nombre de dossiers mensuels pour 2018



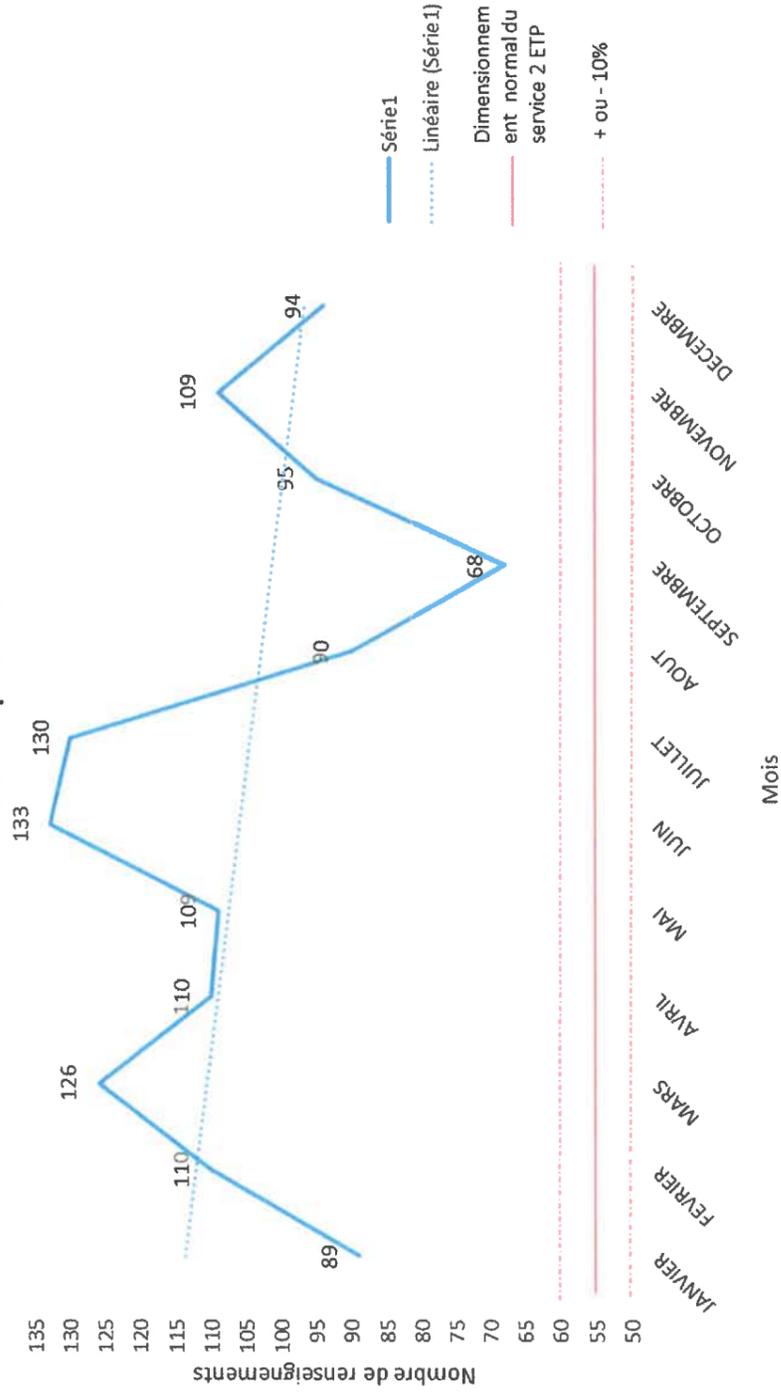
Nombre de rendez-vous / conseils en 2018

1263 rendez-vous et conseils ont été réalisés pour des questions d'urbanisme avant dépôt de dossiers, pour le montage des dossiers, ou des conseils liés à l'urbanisme que cela soit pour le public ou pour des communes instruites et/ou des communes dotées d'une carte communale. L'année 2017 est l'année de référence, sur le périmètre de la CCLMHD, nous nous apercevons que cette mission annexe a nettement augmenté. Cela représente une augmentation de 24.8 %. Ce chiffre reflète la dynamique locale et suit la tendance à la hausse des demandes d'autorisations d'urbanisme.

TABLEAU 2018 : rendez-vous, accueil public, mensuel par commune

	FOURCATIER	JOUGNE	LABERGEMENT	LA PLANEÉ	LES FOURGS	LES GRANGETTES	LES HOPITAUX-NEUFS	LES HOPITAUX-VIEUX	LES LONGEVILLE S MONT D'OR	MALBUISSON	MALPAS	METABIEF	MONTPERREUX	OYE-ET-PALLETT	ROCHEJEAN	REMORAY BOUJEONS	SAINT-ANTOINE	SAINT-POINT-LAC	TOUILLON-ET-LOULETEL	BREY-ET-MAISON-DU-BOIS	CHAPELLE DES BOIS	CHATEL BLANC	CHAUX NEUVE	GELLEN	LES VILLEDIEU	MOUTHE	RECUFOZ	SARRAGEOIS	TOTAL
Janvier	1	6	9	0	1	0	5	1	11	12	0	11	10	3	0	0	3	3	3	1	0	3	0	2	0	2	0	2	89
Février	1	21	8	2	3	1	5	1	8	3	0	14	11	9	4	0	1	3	4	0	0	0	1	0	1	6	0	3	110
Mars	6	23	9	2	5	1	4	4	13	2	0	9	10	7	5	0	2	5	0	2	1	0	8	2	0	6	0	0	126
Avril	1	9	15	2	6	1	0	8	5	6	0	15	7	2	3	0	4	7	0	1	5	1	2	0	0	6	0	4	110
Mai	4	12	11	1	3	0	4	4	9	7	0	3	18	2	6	0	2	7	3	1	2	0	3	2	0	2	0	3	109
Juin	4	18	15	8	3	1	5	0	3	12	0	4	10	1	6	1	2	20	4	0	0	1	5	1	0	5	1	3	133
Juillet	1	21	10	13	3	3	4	7	11	9	0	9	9	6	3	0	2	2	0	0	2	1	1	3	3	3	0	4	130
Août	5	8	11	0	3	4	4	0	3	4	0	13	4	5	3	0	3	7	2	0	3	2	2	0	1	3	0	0	90
Septembre	5	3	6	2	2	2	5	1	7	3	0	4	9	1	0	0	2	6	0	0	0	2	2	0	0	5	0	1	68
Octobre	1	5	9	0	2	0	5	2	2	8	0	7	8	1	5	0	2	17	1	0	10	1	0	1	1	5	0	2	91
Novembre	1	14	4	3	3	1	11	3	8	9	0	4	17	4	10	0	3	6	1	0	0	3	0	1	3	0	0	0	109
Décembre	1	11	9	2	1	9	10	6	3	9	0	3	3	1	5	0	1	3	1	0	0	1	2	5	0	7	0	1	94
TOTAL	31	151	116	35	35	23	62	37	83	84	0	96	116	42	50	1	27	86	19	5	23	15	26	17	9	50	1	23	1263

Accueil du public 2018



Ce graphique met en avant le nombre hypothétique de l'accueil public absorbable (tracé rouge avec une marge de + ou - 10%). Cette mission annexe proposée en plus, est non comprise dans la mission de base et le dimensionnement du service. Cela induit une charge de travail supplémentaire conséquente pour le service, au vu de ces chiffres. Ce constat a nourri, motivé, la réflexion de l'élaboration des guides de l'urbanisme. Cependant, malgré la méthodologie de comptage², certains rendez-vous et/ou appels ne peuvent être comptabilisés du fait de la charge de travail, notamment lors de la vacance de poste ou le fonctionnement a été perturbé (septembre-octobre).

² Procédure de comptage : sont exclus les appels de moins de 5 minutes qui représentent environ une quinzaine d'appels supplémentaires journaliers

3.1 COMPARAISON EXERCICES 2017-2018

À la création en 2015, le service était paramétré pour 1,8 ETP pour 300 dossiers annuel, sans les cartes communales et sans les missions annexes proposées par l'agent lors de la mise en place du service (suivi des PLU, l'ADAP patrimoine, l'accueil du public, les plannings de formation en lien avec la Direction, rapport d'activité, répertoire numérique pour les archives départementales, les conseils aux Maires, les guides méthodologique d'urbanisme, veille juridique...). En 2015, le nombre d'actes était de 251 avec 1.5 ETP (tableau présenté le 19 juin 2017 au Président mis au rapport 2017). L'année 2018 confirme la tendance à la hausse des actes instruit et du nombre de rendez-vous pour l'accueil du public.

Actes instruit

2017	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total	Prévision annuel 600 actes	2 ETP	26 communes instruites avec 2 ETP à compter du 1 ^{er} juillet 2017, au-dessus des 600 actes estimés pour 2 ETP
nombre dossiers	40	49	65	66	69	51	71	63	63	66	45	37	685			

2018	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total	Prévision annuel 600 actes	2 ETP	26 communes instruites avec 2 ETP à compter du 1 ^{er} juillet 2017, toujours au-dessus des 600 actes estimés pour 2 ETP
nombre dossiers	49	55	61	63	62	65	75	51	57	66	50	57	711			

nombre de dossiers en plus	26
augmentation en %	3.65%

Accueil public

2017	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total	Prévision annuel 730	2 ETP	26 communes instruites avec 2 ETP à compter du 1 ^{er} juillet 2017
nombre conseils	69	68	74	91	67	77	109	110	99	108	89	51	1012			

2018	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total	Prévision annuel 730 actes	2 ETP 26 communes	Charge croissante
nombre conseils	89	110	126	110	109	133	130	90	68	95	109	94	1263			

nombre accueil en plus	251
augmentation en %	24.80%

Montant des affranchissements par commune relatifs au fonctionnement du service³

Brey-et-Maison-du-Bois	2.94
Chaux Neuve	6.27
Gellin	7.13
Jougne	29.21
La Planée	3.35
Labergement-Sainte-Marie	2.38
Les Grangettes	4.93
Les Hôpitaux-Vieux	5.93
Les Villedieu	9.62
Malbuisson	20.15
Métabief	10.12
Montperreux	1.37
Mouthe	4.93
Oye-et-Pallet	14.30
Saint Antoine	2.44
TOTAL COMMUNES	125.05

Il s'agit ici des consultations réalisées par le service instructeur pour le compte des communes soit en cas d'omissions de celles-ci ou parce que les dossiers nécessitaient une technicité en lien avec le domaine de l'urbanisme et de l'ADS autre que les dossiers dit « classiques ».

En comparaison avec 2016 celle-ci était de 936 € pour 13 communes. En 2017 le montant était 190.93€. L'année 2018 montre une tendance à la diminution d'affranchissement sur les 26 communes actuelles. cela montre que les réunions d'informations, et la rédaction de guides des bonnes pratiques ont porté leurs fruits, les process sont globalement bien acquis ou en cours d'acquisition pour les nouvelles communes.

³ Ce montant comprend l'affranchissement des actes transmis aux communes (arrêtés, courriers d'incomplétude...) ainsi que le montant de l'affranchissement des consultations de services non réalisées par les communes (DDT service ERNF par exemple).

4. MISSIONS ANNEXES :

Conformément à la mise en place du service, des missions annexes peuvent nous être confiées suivant la charge de travail et le lien avec l'urbanisme, le droit des sols. C'est notamment le cas pour la caducité des POS et l'élaboration des PLU. Le service instructeur, dans la mesure des disponibilités, peut assister aux réunions des personnes publiques associées et les suivis des PLU sur demande des communes. Aujourd'hui certaines communes ont entrepris la démarche d'associer le service instructeur à l'élaboration et au suivi des PLU comme par exemple Montperreux (intervention dès le PADD, OAP, règlement), de Métabief dès la révision générale du PLU), Saint-Point-Lac et Les Grangettes (PADD, OAP, règlement), Oye et Pallet...

Par ailleurs, le service ADS organise des réunions à destination des secrétaires de Mairie et/ou des élus pour ceux qui le souhaitent afin de dresser un bilan du service. Ces réunions permettent de recueillir les attentes des Mairies et de relever les éventuels problèmes, les demandes... C'est également l'occasion de faire un point en urbanisme et sur les actualités juridiques.

Suite à la fusion, le service a organisé 2 sessions de réunions à destination des secrétaires, élus et adjoints en charge de l'urbanisme des communes de l'ancienne CCHD en vue de la mise en place du service dans ces nouvelles communes. Ces réunions ont duré 2 heures chacune et ont permis d'établir un premier contact avec nos collègues.

Parallèlement, le service ADS a décidé de mettre en place un système d'actualités par mail transmis aux communes lors de parutions de décrets importants pour l'urbanisme. Dans la mesure du possible (en fonction de la charge de travail) le service ADS fait suivre les actualités réglementaires ou fait le relai d'informations notamment par le biais de l'animation DDT ou des réunions d'arrondissement.

Les guides pratiques de l'urbanisme mis en place en 2016 continuent d'être mis à jour par le service urbanisme en tenant compte des évolutions réglementaires et de la fusion (nouveau logo, nouvelle adresse postale...).

D'autres missions sont également suivies et effectuées, comme des tâches relatives aux ressources humaines puisque le responsable encadre et forme un agent de catégorie C affecté à 100 % à l'urbanisme en lien avec la nouvelle organisation de la CCLMHD, et effectue toutes les tâches intrinsèques liées au fonctionnement du service (mise en place des archives pour l'instruction et transmission aux archives départementales, aide à la rédaction du bilan annuel...). D'autres missions existent en lien avec la Direction (réunions de direction, présentation en bureau et conseil communautaire, rédaction du rapport d'activités, aide/participation à la facturation avec l'agent en charge de cette mission...).

Planning de formation

SERVICE :	URBANISME, MISSION AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS), CONSEILS AUX MAIRES
------------------	--

AGENTS	FONCTIONS
ADRIEN GRAMONT LISE MESAS	RESPONSABLE SERVICE ADS ET CONSEILS AUX MAIRES ASSISTANTE URBANISME / SECRETARIAT

ORGANISME FORMATIONS	INTITULE	INTERVENANTS	DATE	LIEUX	OBJECTIFS	AGENTS	ATTESTATIONS
CNFPT	Les certificats d'urbanisme	LUDOVIC PETERS	16 ET 17 JANVIER 2017	Lons le Saunier CNFPT	CU a et B	Lise MESAS	oui CNFPT
CNFPT	Formation intégration catégorie B	MIREILLE VUILLEUMIER - JEAN PIERRE SIMON - STEPHANE CROVELLA	DU 6 AU 8 FEVRIER LE 16 ET 17 FEVRIER DU 20 AU 24 MARS 2017	Besançon CNFPT	Formation intégration catégorie B	Adrien GRAMONT	oui CNFPT
CNFPT	SENSIBILISATION DROIT DE L'URBANISME	LUDOVIC PETERS	18 ET 19 SEPTEMBRE 2017	LURE	Appréhender RNU, l'ADS de base distinction avec POS/PLU	Adrien GRAMONT Lise MESAS	oui CNFPT
CNFPT	Rôle et positionnement en tant que responsable de service	MARTINE BLAHAY	DU 9 AU 11 OCTOBRE 2017	NOIDANS-LES-VESOUL	Professionnalisation, Prise de poste à responsabilité, encadrement, management	Adrien GRAMONT	oui CNFPT
CNFPT	Lecture de plans d'urbanisme opérationnel	ERIC SABY	5 et 6 AVRIL 2017	Besançon CNFPT	Savoir lire les plans d'urbanisme en lien avec l'instruction des autorisations du droit des sols, savoir calculer et vérifier les surfaces	Adrien GRAMONT Lise MESAS	oui CNFPT

ORGANISME	INTITULE	INTERVENANTS	DATE	LIEUX	OBJECTIFS	AGENTS	ATTESTATIONS
CCLMHD	SUIVI AGENT ENTRETIEN ANNUEL INDIVIDUEL	Adrien GRAMONT	07/03/2018 - 14h00	CCLMHD	Entretien annuel individuel / fiche de poste	LISE MESAS	réalisé en attente DGS
CCLMHD	SUIVI AGENT ENTRETIEN ANNUEL INDIVIDUEL	Anne BADOZ, DGS	à définir	CCLMHD	Entretien annuel individuel / fiche de poste	ADRIEN GRAMONT	non réalisé

Conclusion :

Au vu de la charge de travail et du nombre croissant de dossiers à instruire, le service a dû évoluer avec 2 ETP. Le service continu d'actualiser sa rubrique sur le site internet de la CCLMHD, notamment par la mise en place des nouveaux cerfas pour les autorisations de construire, mise en ligne des guides actualisés en fonction des évolutions réglementaires, des différents rapports d'activités, notes sur l'organisation du service...

La charge de travail était difficilement gérable avec l'ancien périmètre en terme d'instruction (tacite, risque sécurité juridique) d'autant plus que les missions annexes n'étaient pas prévues. Cela s'est manifesté par des conditions de travail difficiles et stressantes, tensions des agents et difficile maintien d'un bon fonctionnement du service. La solution proposée dès 2016 (entretien avec Direction, alerte des Elus...) est d'avoir un service à 2 ETP. Au 1^{er} juillet 2017, suite à la fusion et au vue du nombre d'actes, les 2ETP sont atteints. A ce jour, la problématique de l'accueil du public n'est toujours pas réglée (charge de travail supplémentaire croissante, mission en nette augmentation, public parfois difficile voir agressif).

Cette évolution paraissait indispensable afin de faire face à l'augmentation croissante du nombre d'actes tant sur l'ancien périmètre de l'EPCI qu'avec les nouvelles communes (en cartes communales) et finalement la fusion. Le service a connu des difficultés suite aux différents changements intervenus, adhésion des nouvelles communes, accompagnement de celle-ci, changement de direction, méthode de travail à trouver suite à la réorganisation, départ d'un agent au service puis son remplacement, en parallèle le nombre de dossiers parfois plus complexes ont augmenté.

Bibliographie

Le PLU, régime juridique – Elaboration – Modification – Révision – Contentieux, Editions le MONITEUR 2^{ème} édition ; août 2015.

Le Code de l'Urbanisme, annoté et commenté 25^{ème} édition, DALLOZ 2016 (version recodifiée)

Calcul des surfaces réglementaires, mémento illustré, Yves GOUJON 2^{ème} édition, juin 2015.

DICOBAT Visuel, dictionnaire du bâtiment, édition 2015.

<http://www.cclmhd.fr> mise à jour août 2018.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319> rubrique urbanisme, autorisations d'urbanisme ; consulté en décembre 2018

<http://cclmhd.geosphere.fr/adscs/Login.aspx?ReturnUrl=%2fadscs%2f> Logiciel d'instruction ; extraction janvier 2019

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074075> code de l'urbanisme version consolidée au 1^{er} janvier 2017

Les différents supports de formation 2017 - 2018 (cf. planning de formations cité ci-dessus)

SYNTHESE DU 1^{er} Janvier au 30 juin 2018, PAR COMMUNE, PAR TYPE D'AUTORISATIONS

	MALBUISSON	OYE ET PALLET	LES GRANGES	HOPIT AUX VIEUX	HOPIT AUX NEUFS	ROCHEJEAN	METABIEF	LES FOURS	JOU GNE	MONTPE RREUX	SAINT POINT LAC	LONGEVILLES MONT D'OR	LABERGEMENT SAINTE MARIE	LA PLANEE	FOURCATIER	SAINT ANTOINE	TOUIL LON ET LOULETEL	BREYMAISON DU BOIS	CHAPPELLE DES BOIS	CHATELBLANC	CHAUX-NEUVE	GELIN	LES VILLE DIEU	MOU THE	RECU L FOZ	SARRAGE OIS	Total
DP	11	6	5	4	8	15	28	19	32	9	6	12	18	7	4	5	4	1	1	5	5	6	0	5	0	1	217
PC	2	3	1	1	3	4	4	2	16	6	8	12	12	3	2	4	4	4	3	0	3	1	0	9	0	2	109
Cub*	1	2	0	3	0	0	0	0	3	8	0	3	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	24
PA	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
DAET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	14	11	6	8	11	19	32	21	53	25	14	27	30	12	6	10	9	5	4	5	8	7	0	14	0	4	355

Cub	DP	PC	PD	PA	PC/PD	DAET
0,4	0,7	1	0,8	1,2	1,8	2,5

2018 semestre 1 DU 1er Janvier au 30 juin 2018	MALBUISSON	OYE ET PALLET	LES GRANGES	HOPIT AUX VIEUX	HOPIT AUX NEUFS	ROCHEJEAN	METABIEF	LES FOURS	JOU GNE	MONTPE RREUX	SAINT POINT LAC	LONGEVILLES MONT D'OR	LABERGEMENT SAINTE MARIE	LA PLANEE	FOURCATIER	SAINT ANTOINE	TOUIL LON ET LOULETEL	BREYMAISON DU BOIS	CHAPPELLE DES BOIS	CHATELBLANC	CHAUX-NEUVE	GELIN	LES VILLE DIEU	MOU THE	RECU L FOZ	SARRAGE OIS	Total
DP	7,7	4,2	3,5	2,8	5,6	10,5	19,6	13,3	22,4	6,3	4,2	8,4	12,6	4,9	2,8	3,5	2,8	0,7	0,7	3,5	3,5	4,2	0	3,5	0	0,7	151,9
PC	2	3	1	1	3	4	4	2	16	6	8	12	12	3	2	4	4	4	3	0	3	1	0	9	0	2	109
Cub*	0,4	0,8	0	1,2	0	0	0	0	1,2	3,2	0	1,2	0	0,4	0	0,4	0,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0,4	9,6
PA	0	0	0	0	0	0	0	0	2,4	2,4	0	0	0	1,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
DAET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	10,1	8	4,5	5	8,6	14,5	23,6	15,3	42	17,9	12,2	21,6	24,6	9,5	4,8	7,9	7,2	4,7	3,7	3,5	6,5	5,2	0	12,5	0	3,1	276,5

DP*, dont retrait, DPT

PC*=PC,PCM, PC/PD, PCT+retrait

PA*=PA PAM, PAT+retrait

CUB*=exclusivement les Cua sont fait en communes

	Population 2014	Nb d'actes	Répartition nb actes	Répartition toutes charges selon population	50% population	50% nb actes	50% population 50% actes
	Municipale						
GRANGETTES	273	4,5	653	783	391	326	718
HOPITAUX NEUFS	813	8,6	1248	2331	1166	624	1789
HOPITAUX VIEUX	423	5	725	1213	606	363	969
JOUGNE	1684	42	6093	4828	2414	3047	5461
LABERGEMENT STE MARIE	1168	24,6	3569	3349	1674	1784	3459
LES FOURGS	1273	15,3	2220	3650	1825	1110	2935
LONGEVILLES MONT D'OR	493	21,6	3134	1414	707	1567	2274
MALBUISSON	856	10,1	1465	2454	1227	733	1960
METABIEF	1149	23,6	3424	3294	1647	1712	3359
MONTPERREUX	815	17,9	2597	2337	1168	1298	2467
OYE ET PALLET	721	8	1161	2067	1034	580	1614
ROCHEJEAN	668	14,5	2104	1915	958	1052	2009
ST POINT LAC	274	12,2	1770	786	393	885	1278
FOURCATIER MAISON NEUVE	94	4,8	696	270	135	348	483
LA PLANEE	253	9,5	1378	725	363	689	1052
SAINT ANTOINE	333	7,9	1146	955	477	573	1050
TOUILLON ET LOULETEL	243	7,2	1045	697	348	522	871
BREY MAISON DU BOIS	100	4,7	682	287	143	341	484
CHAPPELLE DES BOIS	255	3,7	537	731	366	268	634
CHATELBLANC	122	3,5	508	350	175	254	429
CHAUX-NEUVE	303	6,5	943	869	434	472	906
GELLIN	233	5,2	754	668	334	377	711
LES VILLEDIEU	203	0	0	582	291	0	291
MOUTHE	1022	12,5	1814	2930	1465	907	2372
RECUFLOZ	45	0	0	129	65	0	65
SARRAGEOIS	175	3,1	450	502	251	225	476
TOTAL	13991	276,5	40115	40115	20057	20057	40115

Coût de fonctionnement sur 6 mois du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Poste instructeur charges comprises 1ETP	19 895
Poste assistante charges comprises 1 ETP depuis 1er juillet	14 414
Maintenance	344
Fournitures administrative *	1 500
Accueil - Standard *	1 300
Assurance *	600
copieurs et impressions *	500
Frais de déplacement	226
Amortissement sur 6 mois	1 306
Affranchissement des communes	30
TOTAL	40 115

Montant amortissements du 1 janvier au 31 décembre 2018

	Coût acquisition	Durée	Montant
Licences	8 973	5	1795
matériel informatique	2 393	5	479
Bureaux	2782	10	278
Mobilier	587	10	59
TOTAL			2611

Annexe 2 : Facturation exercice 2018, semestre 2

SYNTHESE DU 1er Juillet au 31 décembre 2018, PAR COMMUNE, PAR TYPE D'AUTORISATIONS

	MALBUISSON	OYE ET PALLET	LES GRANGES	HOPIT AUX VIEUX	HOPIT AUX NEUFS	ROCHEJEAN	METABIEF	LES FOURS	JOU GNE	MONTPE RREUX	SAINT POINT LAC	LONGEVILLES MONT D'OR	LABERGEMENT SAINTE MARIE	LA PLANEE	FOURCATIER	SAINT ANTOINE	TOUIL LON ET LOUET	BREY MAISON DU BOIS	CHAPPELLE DES BOIS	CHATEL B LANC	CHAUX-NEUVE	GEL LIN	LES VILLE DIEU	MOU THE	RECU L FOZ	SARR AGE OIS	Total
DP	17	10	3	6	12	9	32	19	16	12	7	6	10	4	4	5	3	0	2	2	6	1	1	11	0	1	199
PC	7	7	3	3	6	4	6	4	12	12	3	8	21	2	1	3	6	0	6	1	2	1	0	5	0	4	127
Cub*	0	4	1	0	0	0	0	1	0	8	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	20
PA	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	1	1	1	0	0	10
DAET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	24	21	7	9	18	14	38	24	29	33	11	14	32	6	9	8	9	1	10	3	9	3	2	17	0	5	356

Cub	DP	PC	PD	PA	PC/PD	DAET
0,4	0,7	1	0,8	1,2	1,8	2,5

2018 semestre 2 du 1er Juillet au 31 décembre 2018	MALBUISSON	OYE ET PALLET	LES GRANGES	HOPIT AUX VIEUX	HOPIT AUX NEUFS	ROCHEJEAN	METABIEF	LES FOURS	JOU GNE	MONTPE RREUX	SAINT POINT LAC	LONGEVILLES MONT D'OR	LABERGEMENT SAINTE MARIE	LA PLANEE	FOURCATIER	SAINT ANTOINE	TOUIL LON ET LOUET	BREY MAISON DU BOIS	CHAPPELLE DES BOIS	CHATEL B LANC	CHAUX-NEUVE	GEL LIN	LES VILLE DIEU	MOU THE	RECU L FOZ	SARR AGE OIS	Total
DP	11,9	7	2,1	4,2	8,4	6,3	22,4	13,3	11,2	8,4	4,9	4,2	7	2,8	2,8	3,5	2,1	0	1,4	1,4	4,2	0,7	0,7	7,7	0	0,7	139,3
PC	7	7	3	3	6	4	6	4	12	12	3	8	21	2	1	3	6	0	6	1	2	1	0	5	0	4	127
Cub*	0	1,6	0,4	0	0	0	0	0,4	0	3,2	0	0	0,4	0	1,6	0	0	0	0	0	0,4	0	0	0	0	0	8
PA	0	0	0	0	0	1,2	0	0	1,2	1,2	1,2	0	0	0	0	0	0	1,2	2,4	0	0	1,2	1,2	1,2	0	0	12
DAET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	18,9	15,6	5,5	7,2	14,4	11,5	28,4	17,7	24,4	24,8	9,1	12,2	28,4	4,8	5,4	6,5	8,1	1,2	9,8	2,4	6,6	2,9	1,9	13,9	0	4,7	286,3

DP*, dont retrait, DPT

PC*=PC,PCM, PC/PD, PCT+retrait

PA*=PA PAM, PAT+retrait

CUB*=exclusivement les Cua sont fait en communes

	Population 2016	Nb d'actes	Répartition nb actes	Répartition toutes charges selon population	50% population	50% nb actes	50% population 50% actes
	Municipale						
GRANGETTES	274	5,5	720	701	351	360	710
HOPITAUX NEUFS	885	14,4	1884	2264	1132	942	2074
HOPITAUX VIEUX	441	7,2	942	1128	564	471	1035
JOUGNE	1839	24,4	3193	4705	2353	1596	3949
LABERGEMENT STE MARIE	1176	28,4	3716	3009	1505	1858	3362
LES FOURGS	1345	17,7	2316	3441	1721	1158	2879
LONGEVILLES MONT D'OR	566	12,2	1596	1448	724	798	1522
MALBUISSON	860	18,9	2473	2201	1100	1236	2337
METABIEF	1184	28,4	3716	3030	1515	1858	3373
MONTPERREUX	847	24,8	3245	2167	1084	1622	2706
OYE ET PALLET	731	15,6	2041	1870	935	1021	1956
ROCHEJEAN	676	11,5	1505	1730	865	752	1617
ST POINT LAC	281	9,1	1191	719	360	595	955
FOURCATIER MAISON NEUVE	107	5,4	707	274	137	353	490
LA PLANEE	279	4,8	628	714	357	314	671
SAINT ANTOINE	339	6,5	850	867	434	425	859
TOUILLON ET LOULETEL	257	8,1	1060	658	329	530	859
BREY MAISON DU BOIS	99	1,2	157	253	127	79	205
CHAPPELLE DES BOIS	253	9,8	1282	647	324	641	965
CHATELBLANC	125	2,4	314	320	160	157	317
CHAUX-NEUVE	312	6,6	864	798	399	432	831
GELLIN	241	2,9	379	617	308	190	498
LES VILLEDIEU	206	1,9	249	527	264	124	388
MOUTHE	1083	13,9	1819	2771	1386	909	2295
RECUFOZ	41	0	0	105	52	0	52
SARRAGEOIS	193	4,7	615	494	247	307	554
TOTAL	14640	286,3	37460	37460	18730	18730	37460

Coût de fonctionnement sur 6 mois du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018

Poste instructeur charges comprises 1ETP	20 018
Poste assistante charges comprises 1 ETP depuis 1er juillet	11 855
Maintenance	0
Fournitures administrative *	1 500
Accueil - Standard *	1 300
Assurance *	600
copieurs et impressions *	500
Frais de déplacement	286
Amortissement sur 6 mois	1 306
Affranchissement des communes	95
TOTAL	37 460

Montant amortissements du 1 janvier au 31 décembre 2018

	Coût acquisition	Durée	Montant
Licences	8 973	5	1795
matériel informatique	2 393	5	479
Bureaux	2782	10	278
Mobilier	587	10	59
TOTAL			2611